



2022

OBSERVATOIRE de la réadaptation professionnelle

- La Fagerh fédère les établissements de réadaptation professionnelle et leurs organismes gestionnaires.
- Leurs missions ? C'est orienter, former, accompagner des travailleurs handicapés dans le monde du travail.
- **Chaque année, la Fagerh collecte les chiffres clés du secteur et analyse les évolutions.**

ÉVALUER, ORIENTER, FORMER, Accompagner vers et dans l'emploi

La Fagerh fédère 54 associations et organismes gestionnaires représentant 192 établissements et services médico-sociaux. Ces dispositifs de réadaptation professionnelle s'articulent autour de 4 activités principales :

- > Les UEROS accueillent des personnes cérébro-lésées pour un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale ou professionnelle,
- > Les établissements et services de pré-orientation (ESPO) accompagnent les travailleurs handicapés dans l'élaboration d'un projet professionnel,
- > Les établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) dispensent des formations qualifiantes ou de réentraînement au travail et guident les stagiaires vers l'emploi,

> L'emploi accompagné est un dispositif départemental d'appui dans la recherche de travail et le maintien en poste pour les personnes en situation de handicap et leurs employeurs.

De nombreux établissements proposent aussi des actions préparatoires, de remobilisation et des évaluations de courte durée.

Avec pour mission d'orienter, de qualifier et d'accompagner les personnes handicapées vers l'emploi, ces dispositifs médico-sociaux reconnus dispensent des cursus adaptés, aux plus près des besoins des bénéficiaires et du marché du travail.



De nombreux stagiaires de la réadaptation professionnelle font partie des populations à risques face au covid. Les établissements multiplient les initiatives pour les accompagner au mieux durant la crise sanitaire : actions d'information, de prévention, mise en place de formations et d'un suivi psycho-social à distance...

192 STRUCTURES AU SERVICE DES PARCOURS VERS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LES DISPOSITIFS D'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

26 établissements proposent cet accompagnement aux travailleurs handicapés en emploi ou ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire et qui rencontrent des difficultés pour sécuriser leur parcours. Les objectifs : évaluer la situation de la personne, déterminer son projet professionnel, la guider dans sa recherche de poste et l'accompagner dans l'emploi en fonction de ses besoins et de ceux de son employeur.

En 2021, 1790 stagiaires ont bénéficié de ce dispositif. Leur profil diffère sensiblement des autres structures du réseau. Ils sont plus jeunes (37 ans en moyenne) et plus diplômés (19% ont un niveau égal ou supérieur à bac + 2). Un quart d'entre eux sont en emploi lors de l'entrée dans le dispositif.



UEROS

PUBLIC

Personnes atteintes de lésions cérébrales acquises.

> **663** bénéficiaires*

> Âge moyen : **39** ans

DISPOSITIFS

> **31** services, souvent couplés à une structure hospitalière

> **230** professionnels travaillant en équipe pluridisciplinaire pour proposer un accompagnement MPS adapté

OBJECTIFS

> **Évaluer** les possibilités de réinsertion sociale et/ou professionnelle

> **Identifier** les champs professionnels potentiels

> **Tester** en situation réelle les possibilités d'adaptation

> **Préconiser** une orientation concrète

RÉSULTATS

> **56 800** journées d'activité

Orientation des bénéficiaires à l'issue de leur stage :

> **46%** d'orientations professionnelles (Esat, mission locale, ESRP...)

> **26%** d'orientations sociales (SAVS, SAMSAH, associations...)

> **18%** vers le soin

> **10%** poursuite en Ueros

*En 2021

Source : enquête réalisée avec les chiffres de 2021 récoltés auprès

PRÉ-ORIENTATION

ESRP



Travailleurs handicapés souhaitant élaborer ou confirmer un projet professionnel.

> **4 500** bénéficiaires*

> Âge moyen : **41** ans

Travailleurs handicapés, sur orientation de la CDAPH

> **7 937** bénéficiaires*

> Âge moyen : **43** ans

> **56** services, fréquemment associés à un établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP)

> **450** professionnels travaillant en équipe pluridisciplinaire pour proposer un accompagnement MPS adapté

> **79** établissements

> **2 770** professionnels travaillant en équipe pluridisciplinaire pour proposer un accompagnement MPS adapté

> **200** formations dans **14** secteurs d'activité

> **Élaborer** ou **confirmer** un projet professionnel

> **Réaliser** un bilan dynamique, confrontant les aspirations du stagiaire à son potentiel

> **Tester** le projet visé par une mise en pratique (stage en entreprise)

> **Conclure** par un bilan et une préconisation d'orientation

> **Compenser** le handicap par la mise à disposition sur site d'un suivi médico-social de qualité

> **Préparer** (remise à niveau, préparatoire projet, à l'emploi)

> **Former** en incluant des périodes de mise en application en entreprise pour l'obtention d'un titre professionnel ou d'un diplôme

> **Accompagner** vers l'emploi

> **211 100** journées de stage

> **41%** des bénéficiaires sont orientés vers une formation de réadaptation ciblée et **10%** en formation ordinaire

> **52%** des stagiaires orientés en formation le sont vers des cursus de niveau CAP-BEP-infra

> **7%** des bénéficiaires sont orientés vers un emploi en milieu ordinaire

> **8%** vers le secteur protégé/adapté

> Près d'**1,6** million de journées de stage

> **69%** des stagiaires suivent des formations de niveau BAC,

> **22%** de niveau CAP-BEP-infra

> **5%** des formations de niveau BAC+2

> **72%** des stagiaires obtiennent leur titre professionnel ou leur diplôme

> À l'issue de la formation, **56%** des stagiaires trouvent un emploi dans l'année



“ Adapter les réponses et les prestations selon les besoins et les situations individuelles ”



+200
formations
qualifiantes

14
secteurs
d'activité

72%
des stagiaires
obtiennent un diplôme

56%
trouvent un emploi dans
l'année suivant la formation

LA FORMATION, PREMIER PAS VERS L'INSERTION

Les ESRP dispensent des formations s'appuyant sur une prise en charge médico-psycho-sociale globale, des méthodes pédagogiques adaptées, des périodes de mise en application en entreprise et un accompagnement vers l'emploi.



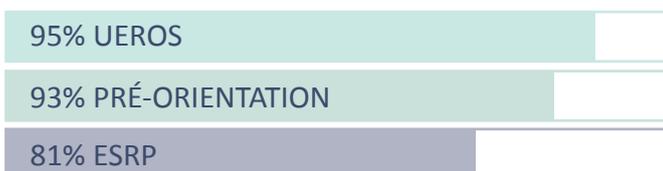
200 formations qualifiantes sont ainsi proposées dans **14 secteurs d'activité** : services administratifs et commerciaux, BTP, informatique... **Le taux de réussite aux examens atteint 72% !**

D'autres dispositifs (préparatoires projet, à l'emploi, de remise à niveau...) répondent à un besoin d'accompagnement pour construire un parcours personnel et professionnel.

Certains établissements ont également développé des partenariats avec des organismes de formation de droit commun pour mettre à disposition un accompagnement médico-psycho-social et les adaptations nécessaires.

Malgré la mobilisation des centres tout au long de la crise sanitaire, le taux d'insertion qui mesure la proportion des stagiaires ayant trouvé un emploi dans l'année suivant leur formation qualifiante a baissé de 60 à 56%.

Proportion de stagiaires originaires de la région d'implantation de l'établissement :



DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Le secteur emploie près de **3500 ETP** (Equivalent Temps Plein) en 2020 . Les dispositifs s'appuient sur des compétences complémentaires conciliant formation et prise en charge médico-psycho-sociale. Formateurs, médecins, psychologues, chargés d'insertion, infirmiers et assistantes sociales se mobilisent de concert pour restaurer l'autonomie sociale et professionnelle des stagiaires accueillis.

PLUS DE 13 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR AN



Les établissements et services de réadaptation professionnelle et de pré-orientation accueillent des publics spécifiques, reconnus travailleurs handicapés et orientés par la MDPH. La moyenne d'âge, stable, s'élève à 41 ans. **43 % des stagiaires sont des femmes.**

Près de 60% des publics accompagnés dans les ESRP et les ESPO font face à plusieurs pathologies. Les situations de décrochage social et professionnel sont fréquentes : **plus des 3/4 des stagiaires en formation ne travaillaient pas depuis plus d'un an lors de l'entrée en ESRP.**

62% des stagiaires ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP à leur entrée en formation et en pré-orientation. La formation représente en effet non seulement l'opportunité de se réinsérer dans le monde du travail mais aussi la possibilité de monter en qualification.



Lors du Congrès de Saint-Etienne, la participation active de personnes en situation de handicap et les « Défis 2022 » sur l'autodétermination ont démontré que nous avons bien commencé à mettre en œuvre avec conviction cet axe des politiques publiques.

Le groupe de travail du projet fédéral sur le renforcement de la place des usagers a émis des propositions qui vont être rapidement matérialisées.

D'autres grands chantiers sont en cours, et notamment la mise en œuvre effective du décret du 2 octobre 2022 par les CRP devenus ESRP/ESPO. La Fagerh y apporte son soutien tant par son projet de développement de la formation pour les professionnels que par la réalisation d'analyses stratégiques régionales visant une meilleure couverture concertée des prestations offertes.

C'est dans la continuité que se fait le changement de présidence de la Fédération et sous l'impulsion de Bénédicte Pewzer que vont être poursuivis les accompagnements pour la transformation de l'offre de Réadaptation, et l'expression des aspirations des personnes.

Bernard Laferrière
Président de la Fagerh

FAITS MARQUANTS 2021-2022

Concertation en région

Dans la dynamique impulsée par le décret, le réseau Fagerh, les ARS et conseils régionaux de PACA, ARA et Hauts-de France se mobilisent pour déployer une offre au plus près des besoins. Réunions de concertation, analyse des dispositifs en place et des projets de développement permettent un diagnostic partagé et une réponse adaptée aux territoires.



Informier et former sur les évolutions liées au décret

Pour faire connaître le nouveau cadre juridique, des outils de communication, des formations et des webinaires ont été proposés au réseau et aux partenaires. Ces actions éclairent les acteurs du secteur sur les modalités d'interventions des établissements, les évolutions à venir et donnent des clés pour s'engager dans les transformations.

Congrès de la Fagerh

Organisé en distanciel, le **congrès 2021** a réuni le réseau sur la thématique de « La compétence à portée de tous ? Une perspective à 360° ». L'objectif : mieux comprendre les enjeux des évolutions de la formation professionnelle et échanger sur les pratiques encouragées comme l'accompagnement hors site voire sur le lieu de travail, l'apprentissage, les plateformes numériques...



En 2022, la Fagerh passe en mode Hybride ! Les professionnels ont enfin pu se retrouver en présentiel à Saint-Etienne mais ils avaient aussi la possibilité d'assister à distance aux rencontres axées sur l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la pair-aidance, et l'expertise d'usage. La participation active de stagiaires a contribué à la réussite de ce congrès.

ENJEUX & PERSPECTIVES

DEVELOPPEMENT D'UN ORGANISME DE FORMATION FAGERH

Une ambition, un projet, des engagements

La Fagerh se donne mission d'accompagner les établissements dans la transformation de l'offre médico-sociale vers une logique inclusive. Un service de formation dédié sera ainsi mis en place pour proposer une palette de formations portant sur des problématiques et enjeux clés du secteur (évolution des prestations, décret, ouverture et partenariats...). S'appuyant sur les ressources du réseau comme l'expertise métiers et les bonnes pratiques, cette nouvelle offre de la Fagerh sera lancée avec le soutien

de l'Etat et bénéficie de l'implication de trois acteurs majeurs de la réadaptation, l'Ugecam, l'Epnak et Ladapt. Mais c'est bien l'ensemble du réseau qui bénéficiera et pourra participer au déploiement de ce beau projet.



JRP : OCTOBRE 2022

Coopérer sur le territoire

Rendez-vous biennal, les journées d'études de la Fagerh rassemblent les professionnels qui œuvrent pour l'insertion des personnes en situation de handicap (ESRP, ESPO, Ueros, MDPH, Cap emploi, Pôle emploi...). Le programme des rencontres se focalise sur la collaboration avec les acteurs de proximité, au plus près des besoins des personnes, un des axes de transformation encouragé par le décret.



Troisième édition des défis de la Fagerh

Dans le cadre de son congrès, la Fagerh a donné la tribune aux établissements du réseau pour qu'ils partagent leurs pratiques sur le thème de l'autodétermination et du pouvoir d'agir. 21 dispositifs ont ainsi été présentés le 12 mai 2022, à Saint-Etienne par des équipes de professionnels et de stagiaires. Un cahier des défis a aussi été édité pour rassembler ces projets inspirants.



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Faire connaître la réadaptation pour favoriser l'inclusion

Dans le cadre du partenariat signé avec le FIPHP, des webinaires seront prochainement organisés avec des référents des fonctions publiques pour les informer sur les missions des services de réadaptation professionnelle.

L'AFPA met à disposition un cursus adapté pour les formateurs du réseau Fagerh

En collaboration avec des professionnels d'ESRP/ESPO, les axes les plus pertinents pour le secteur de la réadaptation ont été sélectionnés dans le catalogue de l'AFPA et les modules identifiés sont proposés gratuitement aux formateurs.



Pôle emploi : la convention se décline dans les régions

Le partenariat national signé entre la Fagerh et Pôle emploi pour encourager l'information et la coopération entre les réseaux se décline au niveau local. Ainsi, sur les régions PACA et Nouvelle-Aquitaine, Fagerh-Pôle emploi et Cheops se sont engagés sur des axes de travail communs (accès à l'information, aux évaluations, à l'emploi accompagné...) dans le cadre de conventions régionales qui inspirent d'autres territoires.



Signature de la convention Nouvelle-Aquitaine le 8 juillet 2022



LE RÉSEAU FAGERH

- 54 organismes gestionnaires (associations, organismes
- d'assurance maladie, mutuelles, syndicats,
- établissements publics) gèrent 192 établissements
- et services de réadaptation professionnelle.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cédric Bardel
cedric.bardel@fagerh.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Myriam Minet
myriam.minet@fagerh.fr

BRETAGNE

Frédéric Payet
frederic.payet@fagerh.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

Hervé Leblanc
herve.leblanc@fagerh.fr

GRAND EST

Daniel Kuntz
daniel.kuntz@fagerh.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Michael Turpin
michael.turpin@fagerh.fr

ILE-DE-FRANCE

Nathalie Gamiochipi
nathalie.gamiochipi@fagerh.fr

NORMANDIE

Guilaine Poinot
guilaine.poinot@fagerh.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Pascal Lopez
pascal.lopez@fagerh.fr

OCCITANIE

Jacques Alastuey
jacques.alastuey@fagerh.fr

OUTRE-MER

Late Lawson
late.lawson@fagerh.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

Jean-Michel Raux
jean-michel.raux@fagerh.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE

Sophie Aboudaram
sophie.aboudaram@fagerh.fr

fagerh
| Accompagner, c'est notre métier.